

Rencontre tenue le : 20 mai 2025

Heure : 13 h

Endroit : Hôtel Welcominns
Salle Pierre Boucher
1195, rue Ampère
Boucherville (Québec) J4B 7M6

Numéro de dossier : 004-11-01-01-07

Secteur : Offices de mise en marché agroalimentaires

13 h 08 : Début de la rencontre

Personnes présentes :

Pour la Régie :

M^{me} Judith Lupien, présidente et régisseuse
M^{me} Annie Lafrance, vice-présidente et régisseuse
M. Normand Roy, directeur
M^e Thomas Kenmegne, secrétaire
M^e Xavier Leroux, conseiller juridique
M. Mankan Koné, conseiller économique
M. Ludwig Dolcé, conseiller économique

Pour l'UPA :

M. Martin Caron, président général
M. Paul Doyon, 1^{er} vice-président général
M^{me} Stéphanie Levasseur, 2^e vice-présidente générale
M. Charles-Félix Ross, directeur général
M^{me} Magali Delomier, directrice générale adjointe
M^{me} Amina Baba-Khelil, coordonnatrice mise en marché et aide aux groupes
M^e Vanessa Hergett, directrice du service juridique

Pour les offices :

M^{me} Isabelle Lapointe, directrice générale, PPAQ
M^{me} Ève Martin, directrice générale adjointe, PPAQ
M. Guy Pouliot, président, APFFQ
M^{me} Jasmine Sauvé, directrice générale, APFFQ
M^{me} Nathalie Deschênes, directrice générale, Québec vert
M. Jean-François Vadeboncoeur, directeur affaires associatives et membership, Québec vert

M. Jean-Luc Poirier, directeur des projets environnementaux, Québec vert, également responsable de l'Association des services en horticultures ornementales du Québec
M. Sylvain Lapierre, président, FPOQ
M. Denis Frenette, directeur général-secrétaire, FPOQ
M. David Phaneuf, 1^{er} vice-président, POIQ
M^{me} Marie-Ève Bourdeau, directrice générale, POIQ
M. Daniel Gobeil, président, PLQ
M^{me} Geneviève Rainville, directrice générale, PLQ
M. Christian Dessureault, vice-président, SPBQ
M^{me} Laurie Godin, directrice générale par intérim, SPBQ
M. Sylvain Pion, président PGQ
M. Benoît Legault, directeur général, PGQ
M. Louis-Philippe Roy, président, ÉPQ
M^{me} Sophie Perreault, directrice générale, ÉPQ
M^{me} Claudine Lussier, directrice des affaires juridiques et mise en marché, ÉPQ
M. Sébastien Vachon, président, PBQ
M. Steve Harrison, directeur général, PBQ
M. Stéphane Boucher, président, OPPFQ
M^{me} Marie Mazerolle, directrice, OPPFQ
M. Pascal Forest, président, PLTQ
M^{me} Mélanie Noël, directrice générale, PLTQ
M^{me} Richelle Fortin, directrice générale, ÉVQ
M^{me} Mélanie Savard, directrice générale adjointe, ÉVQ
M. André Mousseau, président, PSQ
M^{me} Marlène Thiboutot, directrice générale, PSQ
M. Éric Rochon, président, PPQ
M. Jérôme-Antoine Brunelle, directeur général, PPQ
M^{me} Martine Gauthier, coordonnatrice des opérations, PLCQ
M. Brandon Fombuena, conseiller à la recherche et à l'agroenvironnement, PPTQ
M. Jimmy Lapointe, président, LÉOQ
M. Marc-Olivier Bessette, directeur général adjoint, LÉOQ

Pour le MAPAQ :

M^{me} Laurence Robert, analyste
M. Alexandre Genois, analyste

1. Mot de bienvenue et présentations

M^{me} Lupien souhaite la bienvenue à tous les participants et invite les représentants de la Régie à se présenter.

2. Ordre du jour

M^{me} Lupien présente l'ordre du jour.

3. Sujets généraux

a) Présentation générale de la Régie

M^{me} Lupien fait la présentation de la Régie et de son rôle, notamment sa mission, sa vision et ses valeurs.

i. Lignes de services

M. Koné présente les lignes de services de la Régie. Il mentionne que la Régie offre à ses parties prenantes 39 services regroupés autour de 5 lignes de services. Dans le but d'assurer une amélioration continue de celles-ci, chacune de ces lignes dispose de ses propres processus et d'un responsable qui veille à son bon fonctionnement; une communauté des responsables des lignes de services coordonne l'activité des différents responsables de ligne de services; un comité de gouvernance, dirigé par la présidente de la Régie, supervise l'ensemble des travaux des lignes de services.

ii. Expertises au sein de la Régie

M^{me} Lupien présente les équipes de travail au sein de la Régie.

b) Suivi du Plan stratégique 2021-2026 de la Régie

M^{me} Lafrance présente le Plan stratégique 2021-2026 de la Régie. Il est ensuite abordé différentes mesures prises par la Régie en vue de l'atteinte des objectifs du Plan stratégique, dont les suivantes :

i. Délais de traitement des demandes

La Régie a adopté plusieurs mesures visant à réduire la durée de traitement des demandes, notamment la signature de protocoles de gestion d'instance, la tenue systématique de conférences de gestion, la gestion numérique des dossiers et une meilleure gestion des intrants. M^{me} Lafrance présente certains résultats du Plan stratégique en lien avec la réduction de délais et invite les participants à consulter le rapport annuel pour plus de détail.

ii. Révision des services

M. Dolcé énonce les critères de révision de services, en rappelle les objectifs et donne quelques exemples.

En réponse aux questions de certains participants, la Régie précise que la révision des services vise à assurer la pertinence des services ainsi que l'amélioration de ceux-ci, notamment par une mise à jour des méthodes de travail.

iii. Transformation numérique

M. Roy résume l'avancement du chantier de la transformation numérique de la Régie. Il précise les objectifs poursuivis et rappelle les trois principes directeurs du Plan de transformation numérique.

iv. Communications

M. Kenmegne présente les orientations de la Régie en matière de communication et les outils mis en place, dont l'Hebdo-Régie, l'Info-Régie, le site Québec.ca, la chaîne YouTube de la Régie et les rencontres du Cadre d'échanges.

La présentation de la Régie est suivie d'une période d'échanges. Ceux-ci portent principalement sur les points suivants :

- L'expertise de la Régie
- La portée des évaluations périodiques et la diffusion de celles-ci sur YouTube;
- La méthodologie du sondage annuel de la Régie auprès des parties prenantes.

c) Développements récents

i. Orientations institutionnelles concernant les demandes d'approbation de règlements

M^e Leroux explique brièvement les étapes de traitement des demandes d'approbation réglementaires et répond aux questions des participants.

ii. Agenda réglementaire

M^e Leroux mentionne que toutes les demandes d'approbation réglementaire reçues à la Régie sont publiées à l'agenda réglementaire disponible sur le site Internet de la Régie jusqu'à ce qu'une décision soit rendue.

iii. Orientations institutionnelles concernant les demandes d'homologation de conventions de mise en marché

M. Dolcé présente les orientations relatives aux demandes d'homologation de conventions de mise en marché, notamment le dépôt de la demande, la publication des homologations sous la forme de décision numérotée incluant la convention complète en annexe.

iv. Déploiement du Projet pilote Déclic 2025 (Déclaration d'intérêts commerciaux des administrateurs)

M. Dolcé présente le Projet pilote Déclic 2025 et répond aux questions des participants.

v. Services de règlement des différends (médiation, conciliation)

M^e Leroux présente le service de conciliation prévu par la Loi (c. M-35.1). Il ajoute que la Régie offre également un service de médiation pour le règlement de certains différends et que la demande de médiation peut être faite au moyen du formulaire disponible en ligne.

Par la suite, la Régie répond à quelques questions concernant son rôle et ses obligations en lien avec les demandes de conciliation et de médiation.

d) Évaluations périodiques

M. Koné aborde le processus d'évaluation périodique des interventions des offices dans la mise en marché des produits visés par le plan conjoint qu'ils administrent. Il rappelle les améliorations récentes apportées afin de favoriser une meilleure préparation de tous les intervenants, notamment le fait d'inviter de manière systématique les associations accréditées ainsi que les membres des tables filières aux conférences préparatoires, ainsi que celui d'accroître la visibilité de l'exercice en rendant les séances publiques disponibles sur la chaîne YouTube de la Régie pendant cinq ans.

Il s'ensuit une courte période d'échanges portant notamment sur la reddition de compte des offices en matière de développement durable.

4. Sujets des offices et de l'UPA

M^{me} Lupien présente les travaux de la Régie en lien avec les sujets identifiés par l'UPA :

- i. Concernant d'éventuels enjeux liés à la révision des règles de commerce interprovincial sur les outils de mise en marché collective, elle indique que la Régie réalise une vigie des développements à ce niveau ainsi qu'une analyse des outils en place. Elle invite les participants à être proactifs dans l'analyse des mesures au sein de leur réglementation et convention.
- ii. Pour ce qui est de la situation économique affectant les fermes, M^{me} Lupien indique que les conseillers économiques à la Régie sont au fait des enjeux dans les secteurs, qu'ils réalisent une vigie en continu.
- iii. Quant au comparatif du rôle de la Régie versus ailleurs au Canada, M^{me} Lupien explique que si chaque province possède une organisation de l'ordre de la Régie, les attributions, le rôle et les pouvoirs sont différents, ce qui entraîne des possibilités d'intervention différentes.

5. Prochaine rencontre

Il est convenu de tenir la prochaine rencontre dans un an et en présentiel. Le mois sera à déterminer de concert avec l'Union des producteurs agricoles.

6. Levée de la rencontre